

► Informations générales

Cours

Sigle et section	NCM2200-H24
Titre long	Laboratoire en neurocognition musicale
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2024
Horaire	Mardi 12h30 à 15h30
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=261292
Description courte et préalables	https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/ PSY1004 – Analyses quantitatives en psychologie OU PSY1006 – Méthodologie scientifique

Enseignant(e)

Nom et titre	Agnès Zagala
Coordonnées	agnes.zagala@umontreal.ca
Disponibilités	Mardi 12h30-15h30 et sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Clara Ziane
Coordonnées	clara.ziane@umontreal.ca
Disponibilités	Mardi 12h30-15h00 et sur rendez-vous

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiant.e.s à la recherche dans le domaine de la neurocognition musicale. L'idée est de participer à des projets de recherche en laboratoire, d'en comprendre les différents aspects, qui vont de la mise en place d'un protocole expérimental, la collecte et l'analyse des données ainsi que la transmission des résultats. Il s'agit d'un cours hautement interactif et pratique, qui repose sur la participation et la capacité à travailler en groupe.

Objectifs d'apprentissage

L'objectif sera de familiariser l'étudiant.e avec les expériences conduites en neurocognition de la musique, les questions posées et les méthodes utilisées dans le processus de la recherche scientifique dans le domaine.

Compétences développées

L'étudiant.e sera capable de concevoir et réaliser des paradigmes expérimentaux en neurocognition de la musique et d'analyser, interpréter et présenter les résultats correctement, tout en faisant preuve de nuances et d'esprit critique.

Méthodes pédagogiques utilisées

Cours/discussions en classes, expériences de laboratoire, présentation d'article et résultats de recherche.

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2024-01-09	Présentation du plan du cours et de l'organisation de la session	Présentation des projets et articles à lire	
Cours 2 2024-01-16	Introduction à la recherche bibliographique et organisation d'un article scientifique	Cours et discussion en classe	
Cours 3 2024-01-23	Introduction aux méthodes et outils technologiques jusqu'à la construction d'un protocole de recherche et à l'analyse des résultats	Cours et discussion en classe	
Cours 4 2024-01-30	Journal Club	Lecture et présentation d'un article scientifique en équipe	
Cours 5 2024-02-06	Préparation des expériences menées par groupe	Discussion en groupe	
Cours 6 2024-02-13	Session expérimentale I	Expérience au laboratoire	
Cours 7 2024-02-20	Session expérimentale II	Expérience au laboratoire	
Cours 8 2024-02-27	Session expérimentale III	Expérience au laboratoire	
Pause 2024-03-05	Période d'activités libres		
Cours 9 2024-03-12	Session expérimentale IV	Expérience au laboratoire	

| Plan de cours

Cours 10 2024-03-19	Fin de récoltes des données/ Début analyses de données	Travail en équipe
Cours 11 2024-03-26	Analyses de données/ Préparation des présentations orales	Travail en équipe
Cours 12 2024-04-02	Analyses de données/ Préparation des présentations orales	Travail en équipe
Cours 13 2024-04-09	Analyses de données/ Préparation des présentations orales	Travail en équipe
Cours 14 2024-04-30	Evaluation finale (présentation)	Présentations orales

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Présentation orale	Présentation en groupe d'un article scientifique	2024-01-30	20%
Présentation orale	Présentation en groupe des analyses de la recherche effectuée en laboratoire	2024-04-30	40%
	Participation active aux discussions et à la réalisation de la recherche en laboratoire		40%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	NA
Matériel autorisé aux examens	Pas de restriction particulière

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	--
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	--
Équipement (matériel)	Accès à un ordinateur

Ressources complémentaires

Documents	Peretz, I. (2018). Apprendre la musique – Nouvelles des neurosciences. Paris: Odile Jacob.
Sites Internet	--
Guides	--
Autres	--

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Soutien aux étudiants en situation de handicap

Mesures d'accommodement

- <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.
Tout retard entraînera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du département.**

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-01-23

Date limite d'abandon 2024-03-15

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.